

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Yvette Lucas, Christophe Beslay et Jérôme Dihouantessa, *Le Vol du savoir. Techniciens de l'aéronautique et évolution des technologies*. Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, 255 pages

Number 25 (65), Spring 1991

Le travail : autres réalités, autres regards

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033927ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033927ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1991). Yvette Lucas, Christophe Beslay et Jérôme Dihouantessa, *Le Vol du savoir. Techniciens de l'aéronautique et évolution des technologies*. Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, 255 pages. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (25), 183–185. <https://doi.org/10.7202/1033927ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

volet limité des procès de la production et de la reproduction économiques. Cette « logique du travail » laisse aujourd'hui la place — pas seulement à la CFDT d'ailleurs, mais aussi dans d'autres syndicats — à une « logique économique » plus large puisque, dépassant le seul domaine du social, elle tend à doter le syndicalisme de nouvelles formes de légitimités d'action qui intéressent les choix technologiques, le domaine des investissements, la qualité des produits, les contraintes du marché. Néanmoins si, au niveau national, cette nouvelle logique fait l'objet d'une certaine « réalité discursive » que l'on saisit dans les pratiques de négociations et les positions cédétistes, il reste que dans l'entreprise (l'état et le contenu des négociations étant ce qu'il est), la logique économique paraît avoir du mal à se concrétiser.

Yvette Lucas, Christophe Beslay et Jérôme Dihouantessa, *Le Vol du savoir. Techniciens de l'aéronautique et évolution des technologies*. Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, 255 pages.

Q — Pourquoi avoir choisi ce titre, « le vol du savoir » ?

R — Le contenu du livre est assez explicite sur ce point. Au fur et à mesure que se développent les technologies de l'automatisation, de la production assistée par ordinateur (dans tous ses aspects, de la conception à l'exécution), et plus largement aujourd'hui de la productive, les hommes sont dépossédés d'une partie des fonctions qu'ils assumaient antérieurement. Dans le cas présent, il ne s'agit plus seulement des ouvriers mais aussi des techniciens, plus directement atteints par la généralisation des technologies assistées par ordinateur (conception, études, dessin, programmation etc.).

Enfin, bien sûr, le titre comporte un clin d'œil, car s'agissant de la construction d'engins aéronautiques, le savoir professionnel incorporé dans ces appareils sera propulsé dans les airs. Il y a donc aussi, vous l'aviez compris, un jeu de mots sur le vol (l'envol).

Q — Qu'avez-vous observé du point de vue de l'« objectivation » des fonctions des techniciens ?

R — Il ne nous semble pas qu'il faille aborder de façon étroite le concept d'« objectivation » des fonctions humaines, dont j'ai déjà longuement débattu dans d'autres ouvrages. Nous avons ici affaire à ce qu'en d'autres termes on nomme « extraction des connaissances ». La phase que nous avons observée (première partie des années 1980) a été, dans l'aéronautique notamment,

une phase importante d'application et d'extension des fonctions assistées par ordinateur. Mais notre préoccupation initiale n'était pas totalement axée là-dessus. Et les travaux que nous continuons à mener sur les fonctions de techniciens non plus. Notre objectif était d'abord l'étude des « nouveaux savoirs professionnels » et des « savoirs professionnels » des nouvelles couches de salariés prenant de l'importance dans les entreprises. C'est à ce titre notamment que nous nous référons aux travaux plus anciens et parfois un peu futuristes de Serge Mallet sur la « nouvelle classe ouvrière ». Mais il se trouve que, notre axe de travail demeurant encore centré sur les mutations technologiques et leurs effets sur les contenus du travail, nous avons croisé le mouvement majeur de cette période, celui d'un transfert sur les machines de fonctions humaines qui n'étaient plus seulement des fonctions ouvrières, mais des fonctions prioritairement intellectuelles, conceptuelles ou organisationnelles.

Du point de vue des nouveaux savoirs professionnels, nous avons conscience que le problème peut aussi se poser autrement : c'est ce qu'esquisse, très brièvement, le passage consacré aux plus jeunes techniciens, entrés dans l'entreprise à un stade ultérieur de l'évolution du processus, celui de la gestion de production et du renforcement des liens aval avec la clientèle et la maintenance, ce qui accroît encore l'importance des fonctions périphériques et la part des tâches de nature « tertiaire » au sein de l'entreprise industrielle.

Q — Ce transfert des savoir-faire fonctionnelle comme une « pompe à savoir », dites-vous. Quelles sont les limites de ce transfert ? Les techniciens qui font l'objet de ce « pompage » et qui participent à l'élaboration des technologies obtiennent-ils des compensations ou des contreparties ?

R — Qui peut dire les limites exactes de la transmission aux machines des fonctions humaines ? D'une part, les générations de machines se succèdent à un rythme accéléré, d'autre part, il y a, certes, des limites à leur opérationnalisation. Mais ces limites ne sont pas qu'humaines. Il faut interroger pour cela les spécialistes en intelligence artificielle : ils ressentent aujourd'hui des limites qu'ils demandent aux chercheurs de sciences humaines de les aider à transgresser. On peut se demander si les véritables limites ne se situent pas au niveau de l'éthique (comme c'est le cas par exemple pour les applications de la génétique). Dans mon ouvrage *L'Automation*, je proposais un schéma (p. 112) dans lequel le stade optimal de l'automation — celui des systèmes dynamiques automatisés — était présenté comme une combinaison entre les fonctions de décision des hommes et des machines, alors que les stades antérieurs se caractérisent par une invasion progressive et constante des rôles humains par les fonctions machiniques. Une telle orientation ne peut résulter que de choix faits par la société. À chaque étape du processus, un des problèmes qui se pose est celui de la répartition plus ou moins large des fonctions humaines (entre peu ou beaucoup de personnes) et celui de la hiérarchisation ou de la déhiérarchisation des tâches. Dans les cas que nous avons étudiés, nous avons observé des progrès dans le sens d'une horizontalisation des rôles, mais aussi des limites dans la mesure où cette horizontalisation n'est conçue que dans l'optique d'une optimisation de la production

répondant à de stricts critères d'augmentation de la productivité et de la rentabilité financière.

Pour revenir aux techniciens concernés par notre étude, nous avons rencontré des gens qui se situaient à la fin d'un cycle (on a envie de dire à la fin d'un siècle), et notamment au passage de la conception et des appareils prototypes (Caravelle, Concorde, Airbus) à la grande production de série. C'est-à-dire une véritable transformation des objectifs de l'entreprise concernée. Ceux que nous avons rencontrés ont bien souvent eu comme « compensation » la retraite anticipée, après une carrière assez passionnante et porteuse de progressions intéressantes. Pour cette raison, la frustration était surtout morale, ils avaient l'impression qu'on rejetait le citron après l'avoir pressé : « J'appuie sur la dernière touche et je m'éjecte », et ils étaient pourtant très fiers des résultats obtenus et très conscients du rôle qu'ils y avaient joué.

Q — S'agit-il dans votre recherche d'étendre la théorie de l'objectivation à de nouvelles catégories — les techniciens — ou bien d'en proposer une reformulation ?

R — Nous croyons avoir répondu un peu plus haut sur ce point. Il ne nous semble pas que la théorie de l'objectivation ait à être reformulée. Il faut la considérer comme un cadre abstrait, assez général, et observer très attentivement tout ce qui se passe, pour les techniciens comme pour les ouvriers, comme pour d'autres catégories d'emploi. Rien ne nous dispense d'une étude approfondie et minutieuse des situations qui se font jour. Et si cela nous mène à des précisions, des ajustements, des remises en question, tant mieux.

Q — Pourquoi avoir choisi le secteur de l'aéronautique ? Et du point de vue méthodologique comment avez-vous

procédé ? Pourquoi avoir utilisé, en plus des méthodes classiques, les biographies professionnelles ?

Q — Le choix du secteur aéronautique a deux raisons : la première, c'est que nous avions, ainsi que d'autres collègues, déjà travaillé sur ce secteur et recueilli de nombreux matériaux. Une approche diachronique était donc possible. Et d'autant plus intéressante que l'industrie aéronautique n'avait guère alors qu'une cinquantaine d'années d'existence et que l'on pouvait avoir recours à de nombreux témoins vivants. La seconde raison est, ainsi que le mentionnent Giget, Finkelstein et Brouard — que nous citons — que l'industrie aéronautique a joué un rôle d'impulsion notable en matière d'innovation technologique, tout comme d'ailleurs en termes de politique sociale et de nouvelles tendances en organisation (à partir de 1976 notamment, pour ce dernier aspect).

Quant au recours aux biographies professionnelles, il a d'abord permis de reconstruire la manière dont l'expérience professionnelle et la coopération au travail enrichissent les savoir-faire et contribuent à la formation. Il s'agissait en premier lieu de la formation ouvrière, et les premières biographies professionnelles recueillies ont été celles d'ouvriers retraités. Des ouvriers donc, dont nous pouvions survoler la totalité des savoirs et des acquisitions. Mais certains de ces ouvriers étaient devenus techniciens, voire chefs de groupe ou ingénieurs. Ce qui posait quelques jalons.

L'étude des techniciens encore en fonction a plutôt reposé sur des « entretiens à caractère biographique ». Nous avons fait cela parce que nous connaissons déjà bien l'environnement de travail de ces salariés et aussi parce que le travail d'un technicien ne s'observe pas selon les mêmes principes qu'un travail d'ouvrier. Parce que notre propos était moins d'observer des tâches que

d'explorer des savoirs professionnels. Mais il faut aussi noter que ces aspects biographiques ont pour pendant la chronologie de l'évolution et des transformations des productions aéronautiques à Toulouse et que nous avons recherché les scissions particulières de cette diachronie, en nous efforçant de révéler les liens et les correspondances entre les itinéraires des salariés et les étapes de la production aéronautique toulousaine qui sont étroitement liées à ses découvertes les plus marquantes.

Réponses de Yvette Lucas

Diane-Gabrielle Tremblay, *Économie du travail. Les réalités et les approches théoriques*. Montréal, Éditions Saint-Martin et Télé-université, 1990, 544 pages.

Q — Quelle démarche avez-vous suivie dans la mise en forme de ce manuel et quels en sont les principaux axes ?

R — Cet ouvrage est destiné d'abord à l'enseignement de l'économie du travail ou des ressources humaines ; il peut également servir d'introduction au champ de l'économie du travail pour des gestionnaires ou des praticiens des sciences sociales (sociologues, politologues ou autres). Dans un premier temps, il présente au lecteur quelques grandes problématiques de l'évolution des marchés du travail au Québec, au Canada et aux États-Unis, pour aborder dans une deuxième partie les différentes théories qui peuvent rendre compte de ces réalités.

Il commence donc par présenter les faits à partir de données, de statistiques et d'analyses sur quatre grands thèmes qui font l'objet des quatre premiers chapitres (la moitié du livre). La comparaison, avec les États-Unis notamment, permet de repérer les spécificités de notre économie, de s'interroger sur le cours des événements en considérant d'autres parcours possibles et invite à des propositions visant à corriger les tendances passées, par exemple un taux de chômage élevé.

Le premier chapitre expose l'évolution générale du marché du travail, notamment de l'emploi et du chômage. Le deuxième porte sur l'augmentation de l'emploi dans le secteur des services et sur la différenciation des formes d'emploi (temps partiel, contrats à durée déterminée, travail autonome, occasionnel, temporaire, etc.) qui y est

associée. Puis je tente de voir dans quelle mesure le marché du travail traite les individus différemment selon l'âge qu'ils ont. Ainsi, le chapitre trois aborde le thème du chômage et des formes d'emploi des jeunes, mais aussi les politiques d'emploi à leur intention et la situation des travailleurs vieillissants (45 ans et plus). La situation de ces derniers est devenue plus préoccupante au cours des dernières années et en a amené plusieurs à se demander si nous n'allions pas vers une « société à deux vitesses », les jeunes et les plus âgés étant plus souvent que d'autres groupes confinés à des « activités atypiques » ou encore au chômage. Au quatrième chapitre, c'est la percée des femmes sur le marché du travail qui est étudiée. L'augmentation du nombre de femmes qui ont un travail rémunéré est l'un des phénomènes les plus importants de l'évolution récente des marchés du travail dans l'ensemble des pays industrialisés, mais cette réalité renvoie également à des inégalités dans l'accès à l'emploi et dans la rémunération des hommes et des femmes.

En regard de ces réalités, les théories des économistes du travail apportent divers éclairages. Au cours du vingtième siècle, les théories économiques ont connu d'importants progrès, certaines théories traditionnelles étant remises en question, des critiques étant formulées et de nouvelles constructions théoriques étant proposées. La théorie dominante en économie du travail, comme dans l'ensemble de la science économique, soit la théorie néo-classique, est ainsi de plus en plus con-